

Décision portant nomination du jury d'admission de l'examen professionnel d'assistants ingénieurs, branche d'activité professionnelle F (culture, communication, production et diffusion des savoirs), emploi-type Assistant-e des métiers de l'image et du son, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE LYON 3 (JEAN MOULIN), session 2024

Le Président de l'université Lyon 3

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu le décret n°2022-703 du 26 avril 2022 créant une voie temporaire d'accès aux corps d'ingénieurs et personnels techniques de recherche et de formation ;

Vu l'arrêté du 26 avril 2022 fixant les règles d'organisation générale, la nature des épreuves et la composition des jurys des examens professionnels de recrutement dans le corps des assistants ingénieurs prévus par le décret n°2022-703 du 26 avril 2022 créant une voie temporaire d'accès aux corps d'ingénieurs et personnels techniques de recherche et de formation ;

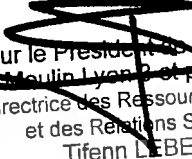
Vu l'arrêté du 22 mars 2024 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture d'examens professionnels pour le recrutement d'assistants ingénieurs,

DÉCIDE :

Article unique : Sont nommés membres du jury d'admission de l'examen professionnel d'assistants ingénieurs dans la branche d'activité professionnelle F (culture, communication, production et diffusion des savoirs), emploi-type Assistant-e des métiers de l'image et du son, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE LYON 3 (JEAN MOULIN), au titre de l'année 2024 :

Monsieur LEBRATY Jean-Fabrice, professeur des universités, président, Université Lyon 3, Lyon.
Madame BERTHELIER Ingrid, ige, experte, Université Lyon 2, Lyon.
Madame MRAIHI Saida, ige, Ecole des arts et métiers, Paris.
Monsieur SCHMITT Frédéric, ige, Université Grenoble Alpes, Grenoble.
Madame CAUCHY Laurence, igr, suppléante, Université Lyon 3, Lyon.

Fait à Lyon, le 17/07/2024


Pour le Président de l'Université
Jean Moulin Lyon 3 et par délégation
La directrice des Ressources Humaines
et des Relations Sociales
Tifenn LEBEAU